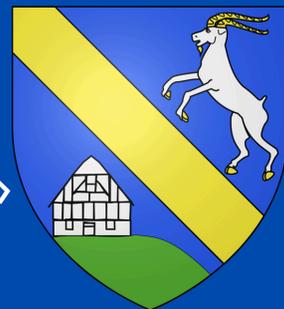
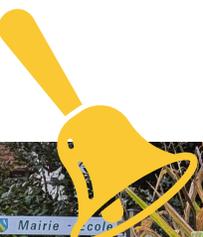


L'appariteur



OCTOBRE 2024

N°48



LE MOT DU MAIRE

Je suis malade, complètement malade.....

C'est le refrain de la chanson de Serge Lama (que les moins de vingt ans ne peuvent probablement pas connaître) que nous pourrions fredonner.



Je ne parle pas de mon état personnel, ni de la condition physique d'un de nos concitoyens, mais de notre beau pays : la France et de sa santé financière. N'importe quelle maladie nécessite un traitement pour guérir.



Le remède choisi serait donc un régime ultra-sec en 2025, puis plusieurs années d'une diète encore sévère. Tel est l'horizon qui se dessine en matière budgétaire, pour rétablir les finances publiques.

Après un énorme effort initial, avec d'importantes coupes prévues dans les dépenses publiques, l'État, la Sécurité sociale et **les collectivités locales** devraient ainsi se serrer durablement la ceinture.



Ce régime austère entrainerait donc une diminution drastique de notre dotation de fonctionnement et de nos éventuelles subventions d'investissements.

L'austérité, c'est donner un laxatif à quelqu'un qui a une gastro, donc cela ne marchera pas. Que l'on soit de droite, de gauche ou d'ailleurs, on se rendra bien compte que cela ne fonctionnera pas.



Mais, ne cherchons pas de bouc émissaire, si la France doit réduire ses déficits publics et sa dette, ce n'est pas pour faire plaisir à Bruxelles, c'est avant tout pour nos enfants et également pour nous-mêmes.

Comment ... ? Je ne suis pas dans le secret des dieux, néanmoins j'ai décidé d'être optimiste en espérant que nos responsables politiques soient dotés d'un espoir qui les motive pour trouver le moyen de réussir.

Je suis cependant surpris d'entendre, non pas le loup, le renard et la belette chanter, mais les habitués aficionados des critiques non constructives, se demander l'utilité de rénover notre salle des fêtes dans ce contexte de rigueur...

Je rappelle que la transition écologique doit demeurer une priorité, elle doit être considérée comme un investissement d'avenir.

Rappelons que la loi oblige les collectivités à voter des budgets à l'équilibre, à l'euro près, sous peine de voir leurs copies retoquées par les préfets.

Le budget de notre commune est à l'équilibre.

(et personnellement, je suis en bonne santé...)

CORDIALEMENT,

**RÉMY SCHENK
MAIRE D'OBNENHEIM**

SOMMAIRE

| | | |
|--|-------|-------------|
| CONSEIL MUNICIPAL | ----- | P.3 |
| LA VIE MUNICIPALE | ----- | P.9 |
| INFORMATIONS | ----- | P.13 |
| SALLE DES FÊTES EN IMAGE | ----- | P.14 |
| LA VIE DE L'ECOLE | ----- | P.16 |
| ANIMATION JEUNESSE | ----- | P.18 |
| LA RÉSIDENCE SÉNIORS | ----- | P.19 |
| LES ACTUALITÉS DES ASSOCIATIONS | ----- | P.19 |
| ÉTAT CIVIL | ----- | P.26 |



DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 Mai 2024

Administration Générale

- Modification du PV du 13 février 2024

Le contrôle de légalité de la sous-préfecture a souhaité des précisions concernant la cartouche (détail des conseillers présents / excusés / absents-mention au début du PV) du procès-verbal du 13 février 2024.

Ainsi, cette dernière sur le procès-verbal a été modifiée et sera désormais en format tableau. Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2121-23 et R.2121-9, le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 13 février 2024 est adopté à 13 voix POUR, dans la forme et rédaction proposées.

- Souscription d'un contrat d'emprunt

Les travaux de rénovation de la salle des fêtes et d'isolation thermique en cours ne permettent pas à la collectivité de financer la totalité des travaux en autofinancement. Il y a lieu de recourir à un emprunt pour financer les travaux et à un deuxième emprunt IN FINE pour le paiement de la TVA et des subventions obtenues.

Plusieurs établissements de financement ont donc été consultés pour ces deux offres de prêts : pour un crédit relais et pour un crédit long terme.

Les taux évoluant rapidement, les différentes offres sont présentées le soir de la séance. L'offre la plus avantageuse est celle de l'Agence France Locale. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 12 voix POUR, 1 ABSTENTION (Valérie VALIAME) autorise M. le Maire à signer les contrats de prêt avec l'Agence France Locale pour la conclusion d'un emprunt de 350 000,00 € et un emprunt de 500 000,00 € et procéder aux demandes de versements de fonds et aux remboursements dans les conditions prévues par les contrats concernés.

- Adhésion au groupe Agence France Locale et engagement de garantie première demande

Après avoir constaté qu'elle respecte effectivement les critères mentionnés à l'article D. 1611- 41 du Code Général des Collectivités Territoriales et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité à 13 voix pour d'approuver l'adhésion de la commune d'Obenheim à l'Agence France Locale - Territorial et de souscrire une participation au capital de l'Agence France Locale d'un montant global de 2 600 €.

- Décision modificative n°1

La décision modificative présentée ce jour en séance propose des ajustements d'écriture du budget principal, sans toutefois en modifier l'équilibre général.

BP Principal : Investissement et Fonctionnement

| Investissement dépenses | |
|-------------------------|--------------|
| Article (chapitre) | Montant |
| 2761 (27) | - 2 600,00 € |
| 261 (26) | + 2 600,00 € |

| Fonctionnement dépenses | |
|-------------------------|---------------|
| Article (chapitre) | Montant |
| 6247 (011) | - 24 700,00 € |
| 6234 (011) | + 24 700,00 € |

Le Conseil Municipal après avoir délibéré à l'unanimité, à 13 voix POUR, accepte les ajustements d'écriture et autorise M. le Maire à signer tout document relatif.

- Location de chasse 2024-2033 : Agrément de permissionnaires

M. le Maire indique que par délibération DEL-10-23-02, en date du 24 octobre 2023, la superficie du lot intercommunal de chasse du lot n°2 Obenheim-Gerstheim a été arrêté à la superficie de 412,8978 ha soit 217,4217 ha pour Obenheim et 11,8713 ha pour Gerstheim.

Le locataire de ce lot intercommunal de chasse, M. Pascal PERROTEY-DORIDANT, a demandé l'agrément de 7 permissionnaires à savoir :

Mme PERROTEY-DORIDANT Martine, Mme PERROTEY-DORIDANT Joanne, M. PERROTEY-DORIDANT Arnaud, M. PERROTEY-DORIDANT Serge, M. HENTRY Simon, M. BONGEOT Thomas et M. STOQUERT Hugo.

En vertu de l'article 25 du cahier des charges types, le permissionnaire est agréé par le Conseil Municipal après avis de la Commission Intercommunale Consultative de la Chasse. Les membres de cette commission ont été saisis, par mail le 02 mai 2024 et ils disposaient d'un délai de 15 jours pour se prononcer sur l'agrément du permissionnaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité, à 13 voix POUR, d'agréer tous les permissionnaires proposés.



- SIVU du Centre Alsace : transfert de siège

M. le Maire présente une modification statutaire proposée par le SIVU des communes forestières du Centre Alsace, lors de la dernière réunion du 8 avril 2024.

Il est proposé de transférer le siège du SIVU, pour plusieurs raisons :

-la séparation des fonctions de secrétariat de mairie et de secrétariat du SIVU

-avoir un lieu indépendant, fermé à clé, permettant les tâches de secrétariat et de stocker les archives du SIVU.

-le siège du SIVU ne doit pas être remis en cause en cas de changement de président ou de secrétaire.

Le transfert sera effectif au 1er janvier 2025.

Le conseil syndical a, par délibération en date du 8 avril 2024, décidé de modifier le siège du syndicat au 276 rue des agriculteurs 67230 WESTHOUSE.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité à 13 voix pour la modification de l'adresse du siège.



- Tirage au sort des jurys d'assises pour l'année 2025

Conformément à l'arrêté préfectoral du 19 avril 2024 portant fixation et répartition du nombre de jurés en vu de l'établissement pour 2025 de la liste préparatoire des jurys d'assises dans le département du Bas-Rhin, le nombre de jurés pour la commune d'Obenheim/Daubensand est de un. L'arrêté stipule que les Maires tireront publiquement au sort, à partir de la liste électorale, un nombre de noms triple de celui fixé pour chaque commune.

La commune d'Obenheim étant la commune tête de liste, devra procéder au tirage de deux noms et la commune de Daubensand au tirage d'un nom.

Il est précisé également que les personnes retenues doivent avoir atteint l'âge de 23 ans en 2025 (nées en 2002).

Les élus de la Commune d'Obenheim procèdent au tirage au sort de deux noms à partir de la liste électorale. Il s'agit de Mme SCHMIDT Gisèle née PAROUTY et Mme ZENNER Sandra née ABBENZELLER.



Divers

- Fédération des chasseurs : M. le Maire informe que le locataire de chasse, M. Pascal PERROTEY-DORIDANT, nous a fait part d'une facture pour la mise en place d'une mare sur la commune d'Obenheim. Celle-ci, d'un montant de 5 328,00 € a été prise en charge par le locataire (hors subventions obtenues). M. le Maire remercie M. PERROTEY-DORRIDANT pour son implication.

- Virement de crédit : M. le Maire présente le tableau de virement de crédit qu'il y a eu lieu de faire afin d'augmenter les montants du budget primitif pour faire face à une dépense liée aux paiements d'avances forfaitaires. La commune a été impactée par une augmentation de taux des emprunts. Les montants prévus n'étant pas suffisants, un réajustement d'écritures du budget principal était nécessaire, sans toutefois en modifier l'équilibre général.

- Travaux de voirie : Des travaux de voirie sont envisagés sur le chemin communal devant les entrées des entreprises Charpente Aptitude, JLS Usinage. Nous sommes en attente de plusieurs devis comparatifs.

- SDEA : M. le Maire informe, que le SDEA va procéder au renforcement et au renouvellement du réseau d'eau et d'assainissement, rues de la Lachter et Daubensand à partir de cet été.

- Ecole : Des travaux sur le portillon de l'école élémentaire ont eu lieu afin que le portillon reste fermé. Un système d'ouverture électrique avec interphone sera mis en service prochainement.

- Agence de l'eau : Le rapport annuel de l'agence de l'eau est consultable en mairie.

- Voies Navigables de France : La VNF informe qu'elle procédera prochainement à l'abattage de 9 arbres, sur l'alignement de la commune de Friesenheim jusqu'à Strasbourg, le long du Canal du Rhône au Rhin. Les arbres sont malades, dangereux ou irrémédiablement endommagés. La commune d'Obenheim est concernée par un Tilleul. Chaque arbre abattu sera compensé par la plantation d'un nouvel arbre.

- CCCE : La Communauté des Communes du Canton d'Erstein a missionné les bureaux d'études Biotope et Acteon pour la réalisation de sa Trame verte et bleue. Ainsi, des experts parcourront le territoire de la communauté de communes à pied et en voiture afin d'observer la présence de corridors de biodiversité du

Séance du 18 Juin 2024

Administration Générale

territoire. Ces expertises n'entraîneront ni capture d'animaux, ni prélèvement de plantes, ni prélèvement de sol. Les expertises se font à vue et pour certaines espèces, à l'écoute.

- Salle des Fêtes : Les travaux se poursuivent à la salle des fêtes. Le faux plafond a été enlevé et nous avons observé plusieurs infiltrations d'eau provenant du toit réalisé en panneaux sandwich. Le mur côté terrain de football est également touché par des infiltrations importantes à cause d'une déficience d'étanchéité de la gouttière. Sur ce mur extérieur est placé le tableau électrique destiné à la mise en service des mâts éclairants le terrain de football. La manipulation de ce tableau électrique s'avère dangereuse en cas de pluie. M. le maire demande un avis concernant la mise en œuvre d'un local de stockage qui pourrait être annexé à la salle des fêtes tout en y intégrant un petit local pour protéger ce tableau électrique des aléas climatiques et d'en sécuriser son accès. Les avis étant favorables, M. le Maire propose de rechercher des devis pour chiffrer l'ensemble de cette construction. Une décision pourra être prise lors de la prochaine séance.



- Terres communales : M. le Maire a réceptionné un courrier des agriculteurs suite à la décision de la répartition des terres communales (réunion du 16.01.2024). Ce courrier réfutant cette décision prise à l'encontre de la proposition commune a également été transmis à la sous-préfecture. Cette dernière a demandé les pièces relatives à ce dossier dans le cadre du contrôle de l'appréciation de légalité.

- Convention de partenariat avec la commune d'Erstein pour l'intervention de la Police Municipale à Obenheim

M. le Maire informe l'assemblée que la Ville d'Erstein envisage une nouvelle organisation de sa Police Municipale afin d'intégrer les communes du canton intéressées par un tel service. Cette collaboration est envisageable car il est possible, pour les communes de moins de 20 000 habitants formant un ensemble de moins de 80 000 habitants, d'effectuer une mise en commun des agents de leur Police Municipale avec les communes du canton.

A ce jour, Nordhouse, Ichtratzheim, Hipsheim, Osthouse, Schaeffersheim et Gerstheim ont opté pour un partenariat avec la Police Municipale d'Erstein.

M. le Maire propose qu'un tel partenariat soit mis en place sur le territoire de la commune d'Obenheim. Les principales missions restent axées autour du respect des pouvoirs de police du Maire avec une attention particulière sur les incivilités civiles et routières, notamment les excès de vitesse. Il s'agit d'action de sécurité auprès des établissements publics et sur les voies publiques de la commune.

Compte tenu de la taille de notre collectivité, il est proposé de retenir 1h30 par semaine pour un équipage composé au minimum de deux agents de Police Municipale, pour un coût horaire de surveillance de 73 € révisable annuellement. La convention proposée est de 3 ans renouvelable et l'intervention de la Police Municipale d'Erstein sur le territoire de la commune pourrait débuter au 1er octobre 2024.

Il appartient aux conseillers municipaux d'approuver le partenariat avec la commune d'Erstein pour l'intervention de la Police Municipale à Obenheim et d'autoriser M. le Maire à signer la convention de partenariat.

Le Conseil Municipal, vu la possibilité de partenariat avec la Police Municipale d'Erstein, vu les explications fournies par M. le Maire et par M. Bruno JAREMCZUK, chef de service et responsable de la Police Municipale du Pays d'Erstein, après avoir délibéré à 10 voix POUR d'approuver ce partenariat.



- Attribution des indemnités de chasse

En ce début de nouvelle période de location de chasse, le Conseil Municipal doit autoriser le versement, de l'indemnité pour travaux d'encaissement et de distribution de la chasse au Receveur-Percepteur et pour les travaux d'établissement des états de répartition du produit de la chasse aux propriétaires fonciers et au secrétaire.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à 10 voix POUR, autorise pour la durée des baux de chasse ayant démarré le 2 février 2024, le versement de l'indemnité au Receveur-Percepteur pour les travaux d'encaissement et de distribution de la chasse et au secrétaire pour les travaux d'établissement des états de répartition du produit de la chasse et de fixer son montant à 4 % des recettes et 4% des dépenses.

- Transfert de voirie dans le domaine public

La commune souhaite régulariser la situation d'une voie routière et piétonne restée privée en l'incorporant dans son domaine public et ainsi permettre son affectation perpétuelle à la circulation publique. Il s'agit de la voie dénommée :

- rue du Kleinfeld, cadastrée section E parcelle 761, d'une contenance de 1 981,00 m².

Il s'agit d'une voie ouverte à la circulation publique permettant la desserte et la traversée de lotissement ou de connexion entre lotissements. Cette voie est aujourd'hui largement fréquentée par les piétons et automobilistes, au-delà du simple usage des résidents et riverains. En tant que propriétaire de cette voie, la commune assurera ensuite toutes les obligations qui en découlent, dont l'entretien et l'éclairage public ; ce dernier étant déjà existant.

De ce fait, M. le Maire propose que la première partie de la rue de Kleinfeld, en venant de la rue de Colmar, cadastrée section E parcelle 761 d'une contenance de 1 981m², soit transférée dans le domaine public communal.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à 10 voix POUR autorise le transfert de la première partie de la rue du Kleinfeld, en venant de la rue de Colmar, cadastrée section E parcelle 761 d'une contenance de 1 981m², dans le domaine public communal.



Divers

- Voirie : M. le Maire informe avoir réceptionné les devis de deux entreprises de travaux publics pour les travaux de voirie, rue de Daubensand. La portion de voirie concernée se situe devant les entreprises Charpente Aptitude et JLS Usinage. Ce point sera inscrit à l'ordre du jour de la prochaine réunion de conseil municipal.
- Panneaux de jumelage : M. le Maire informe que les panneaux de jumelage aux entrées de la commune seront remplacés prochainement. En effet, les panneaux actuels sont vétustes.
- Salle des fêtes : Les travaux se poursuivent à la salle des fêtes. L'accès à la salle des fêtes sera bloqué pendant un mois lors de la pose du carrelage dans l'entrée. Lors des réunions de chantiers, en présence des conseillers municipaux qui participent à ces réunions, certains points ont été revus et nécessitent des modifications principalement esthétiques : le carrelage de l'entrée principale, le remplacement de la partie vitrée à l'étage, vu l'isolation de la façade extérieure, l'habillage des portes intérieures et du bar. Il serait également judicieux de prévoir la construction d'un local de rangement attenant à la salle des fêtes. Ce projet de construction permettra le rangement du matériel non utilisé de la salle des fêtes. Un chiffrage provisoire sera effectué par ADD-Architecture et sera présenté lors du prochain conseil.
- Société Publique Locale : Une étude effectuée par la Mission Régionale de Conseils aux Décideurs Publics a indiqué plusieurs pistes pour solutionner la problématique de la SPL et de son devenir. Une dissolution - confusion pourrait être une des possibilités. Une autre possibilité serait de vendre le bâtiment à un bailleur social. Pour cette éventualité, une liste a été adressée à Monsieur le Maire par la sous-préfecture. Des contacts ont été établis et la SPL est en attente de réponses.
- Ecoles : Mme Florence ZEYSSOLFF rappelle que l'ensemble des membres du Conseil Municipal est cordialement invité, par les membres de l'association APPINESS à la fête de l'école qui se déroulera le vendredi 28 juin 2024, à partir de 17h dans la cour de l'école.



Séance du 16 Juillet 2024

Administration Générale

- Demande de retrait de la délibération n°DEL-01-24-02

M. LEHMANN Dominique quitte la séance.

M. le Maire rappelle que lors de la délibération du 16 janvier 2024, le Conseil Municipal d'Obenheim, avait décidé à 7 voix POUR, 5 voix CONTRE et 1 ABSTENTION, de répartir les terres communales, dont Monsieur KOEGLER André avait résilié les baux en date du 30 octobre 2023 par courrier adressé à la commune.

Le choix de la majorité était d'établir un bail de 380 ares vacants au nom de l'EARL CHRIST Pierre, dont M. Dominique LEHMANN en est le gérant, ainsi qu'un bail de 400 ares au nom de M. Stéphane GALMICHE.

La délibération a été transmise au service du contrôle de légalité de la préfecture le 16 février 2024. En date du 25 juin 2024, le service du contrôle de légalité de la Préfecture du Bas-Rhin demande à M. le Maire de procéder au retrait de cette délibération au regard des éléments développés dans un courrier envoyé à son attention.

A défaut du retrait de la délibération en cause, la préfecture serait amenée, en application de l'article L.2131-6 du Code Général des Collectivités Territoriales, à déférer cette délibération devant la juridiction administrative.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à 10 voix POUR et 2 ABSTENTIONS, de retirer la délibération n° DEL-01-24-02 – terres communales agricoles : répartitions. Messieurs Stéphane GALMICHE et Dominique LEHMANN seront informés par courrier de la résiliation du bail concernant ces parcelles, suite au retrait de cette délibération.

M. LEHMANN Dominique revient en séance.

- Travaux de voirie : rue de Daubensand

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal, qu'il y a lieu de prévoir des travaux de voirie rue de Daubensand, devant les entreprises Charpente Aptitude et JLS Usinage.

En effet, l'état de la route s'est dégradé, suite aux conditions météorologiques des dernières semaines.

Monsieur le Maire propose deux devis :

-Entreprise Vogel qui propose des travaux préparatoires, des travaux des eaux pluviales, de la maçonnerie ainsi que des travaux de chaussée pour un montant HT de 23 970,00€ soit 28 764,00€ TTC.

-Entreprise COLAS qui propose uniquement des travaux de réfection et mise en enrobé pour un montant HT de 17 442,45€ soit 20 930,94€ TTC.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à 12 voix POUR et 1 ABSTENTION (Valérie VALIAME) décide de valider le devis de l'entreprise VOGEL pour un montant HT de 23 970,00€ soit 28 764,00€ TTC (vingt-huit mille sept cent soixante-quatre euros) et d'autoriser M. le Maire ou son représentant à signer tout document afférent à cette affaire.



- Rectificatif d'un acte de vente

M. le Maire rappelle que la commune d'Obenheim a établi un acte de vente en 2010, pour Mme et M. HAMZAOU, concernant le bien situé 2 rue de la Poste à Obenheim, cadastré section B parcelle 1088/978 d'une contenance de 3,99 ares.

Il a été constaté que ce bien se situe sur deux parcelles bien distinctes :

-Section B parcelle n° 1088 d'une contenance de 3,99 ares.

-Section B parcelle n° 1046 d'une contenance de 1,26 ares.

Or, l'acte de vente ne stipulait pas cette deuxième parcelle. De ce fait, la parcelle cadastrée section B parcelle n°1046, appartient toujours à la commune d'Obenheim.

Etant donné, que l'habitation principale est construite sur ces deux parcelles, il est nécessaire de rectifier l'acte de vente initial, n°10826001 établi en 2010, par Maître Laurent WEHRLE, Notaire à Benfeld (Bas-Rhin).

M. le Maire propose de rectifier les termes de l'acte de vente initial et ainsi rajouter la parcelle n°1046 d'une contenance de 1,26 ares, dont une partie de la construction vendue y est présente.

Il propose également que les frais de cet acte rectificatif soient à la charge de la commune, lesquels s'élèvent à 575 euros (cinq cent soixante-quinze euros). Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité soit 13 voix POUR, autorise M. le Maire à signer l'acte rectificatif portant sur la vente de la parcelle section B N°1046, d'une contenance de 1,26 ares et de prendre en charge les frais de cet acte rectificatif, lesquels s'élèvent à 575 euros (cinq cent soixante-quinze euros).

CONSEIL MUNICIPAL

Divers

- Panneau d'affichage : M. le Maire informe qu'une vitrine supplémentaire pour l'affichage officiel devant la mairie sera commandée. De plus, il serait judicieux d'acquérir un tableau d'affichage libre sur la commune. La société France Plan Publicité propose deux emplacements : le premier à côté du distributeur à pizzas et l'autre au niveau du city stade. Les membres du Conseil Municipal ne sont pas favorables aux emplacements donnés. Des propositions d'emplacements sont attendues de leur part
- Salle des fêtes : Les travaux se poursuivent à la salle des fêtes. Concernant l'extension du local de rangement, les demandes de devis sont en cours afin d'obtenir un chiffrage global. L'architecte déposera prochainement le permis de construire pour les travaux d'extension. Les travaux de la toiture sont terminés. La prochaine réunion de chantier aura lieu le mercredi 17 juillet 2024.
- Fouilles archéologiques : La demande de permis d'aménager déposée par la Foncière du Rhin, en vue de la réalisation d'un nouveau lotissement, a motivé la prescription d'un diagnostic archéologique. Attribué à l'INRAP, le diagnostic a été réalisé du 6 au 8 février 2024. Les 15 tranchées de reconnaissance effectuées lors de cette intervention ont permis de mettre à jour un ensemble de 88 structures, sur les 1173m² décapés, indiquant une très forte densité d'occupation.
- Ainsi, un arrêté préfectoral en date du 03 juillet 2024, nous informe de la poursuite des fouilles archéologiques sur ce terrain.
- Police Municipale : Un courrier de demande d'acceptation de l'intégration de la commune d'Obenheim à la Police Municipale d'Erstein a été transmis à Madame la Procureure de la République. Dès réception de son avis favorable, il sera procédé à la rédaction d'un avenant à la convention de coordination.
- Travaux assainissement : Le SDEA procède actuellement à des travaux sur le réseau d'alimentation en eau potable dans la rue de Daubensand. Dans le cadre de ces travaux, il sera nécessaire de couper la circulation à la hauteur du carrefour entre la rue de Daubensand et la rue de la Lachter, mardi 13 juillet de 6h30 à 20h00. Une déviation sera mise en place.
- Trame Verte/Bleue : M. Bruno HEILBRONN, adjoint au Maire, a assisté le 02 juillet dernier, à une visite de terrain des actions menées sur notre territoire. A Obenheim, les travaux sur le cours d'eau « Hanfgraben » sont terminés. Le SDEA s'occupera de l'entretien de l'ouvrage par la suite, selon un planning établi.
- Salle Palmina : Suite à des plaintes de riverains, nous avons pris contact par courrier avec le responsable de la salle Palmina afin de lui exposer les mésaventures que les riverains subissent, à chaque location de cette salle. Une réponse par avocat nous a été rapportée. Celle-ci nous signale que les responsables des festivités sont prévenus qu'il y a lieu de respecter : les limitations sonores au sein de la salle, les règles de circulation, de stationnement dans les rues ainsi que les règles de civisme. Deux employés sont chargés d'assurer la sécurité du parking, du bon stationnement à l'intérieur du parking et veillent à ce que les invités ne se garent pas à l'extérieur de l'établissement.



EMPLOI SAISONNIER

- Personnel : La commune d'Obenheim recherche du personnel saisonnier pour le service technique.
- DIETZ Lilly : M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal, que Madame DIETZ Lilly, citoyenne d'honneur de la commune, nous a quittés le 19 juin 2024, à l'âge de 97 ans. Ses obsèques ont eu lieu le 24 juin à l'église protestante d'Obenheim. (voir page suivante).



Si vous voulez consulter l'intégralité des comptes rendus du Conseil Municipal, vous pouvez flasher ce QR-Code avec votre téléphone, ou vous rendre sur le site de la commune, rubrique délibérations du CM.



LA VIE MUNICIPALE

NOTRE CITOYENNE D'HONNEUR

Notre **Citoyenne d'Honneur Lilly Dietz-Busch** nous a quittés le 19 juin 2024 à l'âge de 97 ans, après un séjour à la Maison de Retraite à Gerstheim.

Lilly, née le 4 mars 1927, a grandi dans l'exploitation agricole de ses parents. A cette époque, les enfants devaient dès leur jeune âge donner un coup de main à la ferme.

En 1939, à l'âge de 12 ans, elle doit tout laisser et être évacuée avec la population d'Obenheim dans le Périgord. Ils habiteront à Cadouin dans une maison à côté des religieuses. Son père et son frère Jules travaillaient dans une ferme, sa maman était malade. Pour la jeune fille, ce fut la découverte d'autres coutumes et d'une langue que beaucoup d'Alsaciens maîtrisaient avec peine.

Cependant, elle en garde de bons souvenirs et elle est retournée à trois reprises en Dordogne. Lors du voyage pour le 75e anniversaire de l'évacuation, Lilly a témoigné officiellement de ce qui l'a marquée lors de l'accueil par les habitants du Périgord.

De retour en Alsace, elle reprend le chemin de l'école.

En 1961, elle épouse Pierre Dietz. Après la retraite de son père, ils arrêtent l'agriculture et Lilly est employée dans la pépinière de l'ONF à Daubensand. Elle exercera ce nouveau métier jusqu'à l'âge de 63 ans.

En 2001, son époux décède subitement.

A la retraite, Lilly restera très active. Elle aime tout particulièrement faire de la pâtisserie. Chaque année pour Noël, elle se met au fourneau pour cuire les "Winachtsbredele" qu'elle distribue généreusement à ses amis. La même passion l'habite dès qu'approche Pâques, où ce sont des agneaux et lapins qui sortent du four, tous destinés à faire plaisir à son entourage.



Lilly aimait aussi jouer aux cartes soit à la Résidence Senior, soit au club à Boofzheim. Elle ne ratait aucune fête au village, elle soutenait volontiers les associations et aimait danser.

En 2023, elle a participé au voyage des Obenheimois à Ouessant et y a retrouvé des amis de longue date.

Quand la fontaine au centre d'Obenheim était irréparable, Lilly a spontanément offert la somme destinée à la reconstruction de cet ouvrage en grès ; elle a permis de sauver une partie du patrimoine de la commune. **Lors de l'inauguration le 4 mars 2018, elle a été nommée Citoyenne d'Honneur.**



Quand il fallait trouver une solution pour accueillir les scolaires après 16h, Lilly a contribué financièrement à la réhabilitation du local. Tout naturellement, la nouvelle structure a pris le nom du "Péri de Lilly". L'inauguration du bâtiment a pérennisé le souci de la citoyenne, quant à la vie de la commune.

Dans ses dernières volontés, Lilly a légué la moitié de son patrimoine à la commune.

Avec Lilly, s'éteint une partie de l'histoire locale. Que de connaissances sur la flore et la faune du Ried et que d'anecdotes partagées !

Merci Lilly !



LA VIE MUNICIPALE

NOUVEL AGENT COMMUNAL



Afin de renforcer notre équipe et pour bien finir l'année 2024, un nouvel agent est arrivé dans la commune le 1er Octobre :

il s'agit de **Mme MULLER Mathilde**.

Elle rejoint l'équipe des agents communaux et travaillera avec messieurs FRITSCH Christophe, WALTHER Henri et RUHM Nicolas.

DATES À RETENIR POUR NOS SÉNIORS



La traditionnelle fête de Noël des Séniors aura lieu le :

dimanche 1er Décembre.

Nos chers aînés profiteront de cet événement dans une belle salle rénovée, et passeront un bon moment dans une ambiance musicale, autour d'un repas de fête.

Si au **15 novembre**, vous n'avez pas reçu votre invitation, signalez vous à la mairie, afin qu'on puisse vous inscrire. Cette belle fête s'adresse aux personnes de 70 ans et plus.

FERMETURE DE FIN D'ANNÉE

Exceptionnellement, les services municipaux seront fermés du 23/12/2024 au 01/01/2025.



NOUVELLES ACQUISITIONS

La Commune a acheté un nouvel ordinateur portable pour la classe de Mme RODE, car le sien devenait obsolète.

Une subvention a été donnée par la Communauté des Communes, pour l'achat de cet outil.



POLICE MUNICIPALE

“Accompagner, protéger, servir”

La police municipale d'Erstein sera présente sur le territoire de notre Commune, à partir du 1er Novembre, et non le 1er Octobre comme annoncé.

Les agents de la police municipale sont des fonctionnaires territoriaux qui ont pour mission d'assurer la surveillance du territoire communal et notamment :



- le bon ordre (troubles de la voie publique, surveillance des lieux de rassemblement, marchés, manifestations...)
- la sûreté (prévention des actes délinquants, vols, dégradations)
- la sécurité (surveillance des sorties d'école, prévention des accidents, sécurisation des voies de circulation)
- la police de la route (stationnements, circulation, vitesse)
- la salubrité (dépôts sauvages...)
- la tranquillité publique (nuisances sonores, problème de voisinage)
- la fourrière

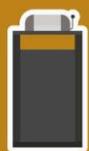
SMICTOM

Une équation simple... **DÉPÔT DE BIODÉCHETS = UTILISATION DU SAC KRAFT !**

Le saviez-vous ? Jeter vos biodéchets en vrac dans les bornes peut favoriser l'apparition de nuisibles et entraîner des odeurs désagréables.

La solution ? Utiliser les sacs en papier kraft pour vos biodéchets ! Ces sacs sont biodégradables et assurent une gestion optimale des déchets organiques.

Bonus : Ils sont disponibles gratuitement en mairie, au SMICTOM et en déchèterie !



BORNES
BIODÉCHETS



DÉPÔT DE
BIODÉCHETS
=
**UTILISATION DU
SAC KRAFT !**

(Disponible **gratuitement** en
mairie et en déchèterie)

Merci d'utiliser **un sac kraft** pour
déposer vos biodéchets **dans les bornes.**

Pensez-y : Une fois votre stock épuisé, faites un tour dans un de nos points de retrait pour récupérer de nouveaux sacs !

Si votre bioseau est endommagé, vous pouvez en récupérer un autre directement à l'accueil de votre mairie ou au SMICTOM de Scherwiller.

Merci pour votre engagement pour un environnement plus propre !

LA VIE MUNICIPALE

Rémy SCHENK, Maire d'Obenheim
Les Adjointes,
Les Conseillers Municipaux

Vous prient de bien vouloir honorer de votre
présence la cérémonie organisée

LUNDI 11 NOVEMBRE 2024 A 11H00

Au Monument aux Morts

Déroulement de la cérémonie :

Musique Harmonie d'Obenheim

Lecture du message officiel du Ministre

Lecture de lettres de Soldats par les élèves

Musique Harmonie d'Obenheim

Discours de Monsieur le Maire

Dépôt de gerbes

Sonnerie aux morts

Minute de silence

Hymne national



L'INAUGURATION DE LA SALLE DES FÊTES



Rémy SCHENK

Maire d'Obenheim

Vice-Président de la Communauté des Communes du Canton d'Erstein

Les Adjointes et les Conseillers Municipaux

de la Commune d'Obenheim

Vous convient à l'inauguration de la Salle des Fêtes rénovée

Lundi 11 novembre 2024

4 rue du Stade

(Rendez-vous devant le bâtiment à 12h)

Un apéritif déjeunatoire clôturera la cérémonie.

COVOITURAGE



Découvrez **Kòmm mìt** : votre nouvelle application de covoiturage sur le territoire.

En partenariat avec la plateforme Karos, la Communauté de Communes du Canton d'Erstein a décidé de proposer une offre de covoiturage pour les trajets domicile/travail.

L'utilisation est très simple :

Téléchargez l'application Karos, créez votre compte et renseignez votre rôle (passager, conducteur ou les deux). L'application vous mettra en relation avec des usagers qui effectuent le même trajet que vous.

A savoir que le conducteur perçoit une prime covoiturage de l'Etat de **100€** : soit **50€** dès le premier covoiturage et **50€** au 10ème trajet, qui sera directement versé sur la cagnotte Karos. Cette prime est valable jusqu'au 31/12/2024.

Pour le fonctionnement du règlement :

Le passager règle 1€ pour un trajet jusqu'à 30km (puis 0,10€/km supplémentaire).

Le conducteur quant à lui perçoit 2€ pour un trajet jusqu'à 30km (puis 0,10€/km supplémentaire).

La différence entre ce que le conducteur perçoit et ce que paie le passager est pris en charge par la Communauté de Commune du Canton d'Erstein.

Exemple : Pour un trajet d'Erstein à Mutzig de 25km. Le passager règle 1€ et le conducteur perçoit 2€.



Téléchargez l'application Karos dès maintenant et rejoignez la communauté de covoitureurs engagés.

Disponible sur Android et iOS !

DON DU SANG

Prochaines dates du Don du Sang de **BOOFZHEIM** :

- Mardi 25 Février 2025
- Mardi 29 Avril 2025
- Mardi 15 Juillet 2025
- Mardi 16 Septembre 2025
- Lundi 17 Novembre 2025



SALLE DES FÊTES EN IMAGES

NOTRE SALLE DES FÊTES ... OÙ EN SOMMES-NOUS ?



- Ossature de support en bois
- Isolation laine minérale
- Voile acoustique intissé noir non-feu



- Revêtement mural : Lames verticales en bois massif mélèze
- Bloc-porte isoplane
- Serrure à clé et bouton moleté + ferme-porte
- Habillage sur porte basculante

SALLES DES FÊTES EN IMAGES



- Plafond suspendu démontable
- Dalles laine de roche finition blanche lisse
- Ossature apparente et bords droits
- Isolation thermique sur plafond



- Porte d'entrée principale vitrée à 2 vantaux



- Isolant extérieur + finitions
- Polystyrène expansé gris - épaisseur 160 mm

Les travaux touchent à leur fin...et nous inaugurerons notre salle des fêtes rénovée, le 11 novembre après la cérémonie commémorative au monument aux morts.

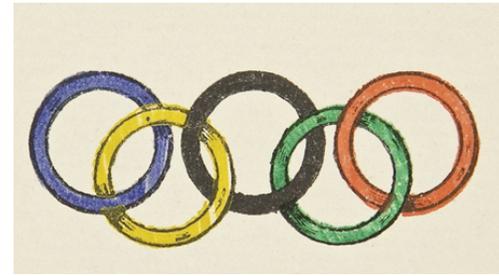
Venez nombreux pour ces deux événements !

LA VIE DE L'ÉCOLE

KERMESSE DE L'ÉCOLE

Vendredi 28 juin, tous les enfants de l'école ont présenté à leurs parents un spectacle composé de chants et de danses, sous le préau, à l'occasion de la kermesse de l'école. Le thème était les jeux olympiques, avec une cérémonie d'ouverture et un fil conducteur : le sport.

C'était une fête très réussie ! Les parents d'élèves ont organisé des jeux variés, des épreuves sportives, un parcours du combattant. Il y avait même un stand de maquillage, une fresque collective, des jeux en bois et deux structures gonflables !



Après les jeux, petits et grands ont pu déguster des tartes flambées et se désaltérer.

Merci à l'ensemble des parents pour cette très belle fête.



L'automne est arrivé : ci-dessus une production collective réalisée par les CE1/CE2.

Le mois de septembre est déjà passé, la rentrée est loin et les élèves ont déjà bien travaillé... Les CE1/CE2 ont joué les artistes peintres et les CM1/CM2 ont découvert leur nouveau thème : le cinéma...



« Attention Moteur, ça tourne, bonne année à tous ! »



ÉCOLE MATERNELLE

On épluche, on coupe, Blandine s'occupe de cuire et de mixer les pommes pour que nous puissions déguster cette délicieuse compote le lendemain.



Compote de Pommes



Un immense merci aux mamans et mamies !

LA RÉSIDENCE SÉNIORS



Les Séniors ont participé à l'élaboration de décorations pour la marche des Sorcières. Ces petits bricolages ont garni les tables sous le chapiteau.



Ils ont aussi décoré la Résidence Senior aux couleurs de l'automne et d'Halloween.



Rappel ouvert à tous :

Rendez-vous les mardis des semaines impaires, dès 14h pour des jeux de société et des activités de bricolage.

LES ACTUALITÉS DES ASSOCIATIONS

APP

L'APP d'Obenheim organise une bourse aux jouets et vêtements d'enfants le dimanche 08 décembre dans la salle des fêtes du village.

Prix de l'emplacement avec une table fournie : 12 €.

Les réservations se feront dans l'ordre d'inscription.

Installation des exposants de 7h00 à 8h00.

Ouverture au public sans interruption de 8h00 à 16h00, entrée libre, buvette et petite restauration sur place. Parking assuré.

Renseignements et réservations : bourse.obenheim@gmail.com

BOURSE
aux
JOUETS et
VETEMENTS

08 décembre 2024

Salle des fêtes
OBENHEIM

Prix de l'emplacement : 12.00 Euro

LES ACTUALITÉS DES ASSOCIATIONS

COMITÉ DE JUMELAGE

Jumelage : les Obenheimois sont invités dans le Périgord

Notre village, Alles sur Dordogne, Cadouin et Molières sont liés depuis l'évacuation de 80 000 Alsaciens en 1939. Le 1er septembre 1939, toutes les communes le long du Rhin reçurent l'ordre de quitter leurs villages dans un délai de 3 heures.

Les habitants d'Obenheim ont été hébergés dans les 3 villages de Dordogne. Ensemble, ils ont écrit quelques pages de leur histoire. Aujourd'hui, des liens d'amitié subsistent toujours entre les descendants des familles alsaciennes et périgourdines. Depuis 1957, de nombreux échanges ont eu lieu en Alsace ou dans le Sud-Ouest. Des serments de jumelage ont été signés en 1984 et en 2007.

Nous sommes invités lors du week-end de Pentecôte 2025 pour passer une journée dans chacun des trois villages périgourains.



Vous avez des liens de longue date, vous n'avez jamais participé à un jumelage...

N'hésitez pas et réservez cette date pour un voyage inoubliable !

A bientôt, pour plus de renseignements sur les modalités pratiques du déplacement. Préinscription possible à la mairie.

Cordiale invitation de la part de la Commission-Jumelage.

ALTER EGO

Venez nombreux à la deuxième édition du Marché d'Automne !

Rendez-vous le **17 Novembre**, à la salle des fêtes d'Obenheim, de 11h00 à 18h00.

Sur place, vous trouverez de nombreux exposants et des artistes locaux.

Une petite restauration et une tombola vous seront également proposées, au profit de la Résidence Séniors du Kleinfeld.

A colorful poster for the 'Marché d'Automne' (Autumn Market). The background is yellow with scattered autumn leaves in shades of orange, red, and green. At the top, there are illustrations of acorns and red berries. The title 'Marché d'Automne' is written in a large, stylized font. Below the title, the location 'Salle des fêtes d'Obenheim' and the time 'De 11h à 18h' are listed. There are four small black dots below the time. The activities 'Apéritif, Petite restauration, Tombola' and 'Nombreux exposants et artistes locaux' are mentioned. At the bottom, it says 'Au profit de la Résidence Séniors du Kleinfeld' and the date '17 novembre 2024'. Contact information for Florence ZEYSSOLFF is provided. Logos for 'ALTER EGO' and 'COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON D'OBENHEIM' are at the bottom.

**Marché
d'Automne**

Salle des fêtes d'Obenheim
De 11h à 18h

•••••

Apéritif, Petite restauration, Tombola
Nombreux exposants et artistes locaux

Au profit de la Résidence Séniors du Kleinfeld

17 novembre 2024

Contact : Florence ZEYSSOLFF / 06.61.63.69.29
Pour les exposants : inscriptions avant le 04 novembre 2024

ALTER EGO
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU CANTON D'OBENHEIM



LES ACTUALITÉS DES ASSOCIATIONS

HARMONIE

Le rideau noir s'ouvre, la lumière éclaire la scène et une partition retrouve le devant de la pile sur le pupitre. La note d'accord annonce le début de l'aubade. On se concentre sur la baguette du chef. Les habitants de Neuve Eglise, dans leur nouvelle salle communale, adressent des sourires enthousiasmants.

L'Harmonie d'Obenheim entame ce soir-là, le 27 septembre, son premier concert de rentrée. On retrouve rapidement nos automatismes de musiciens : le souffle qui gonfle les pectoraux ou les doigts qui courent sur les instruments. Une belle soirée amorce ainsi un automne avec de nouveaux concerts et animations.



Car si l'été a été calme et reposant, le mois de juin a été très riche.

Il a débuté avec une fête de la bière sous chapiteaux, dont l'installation a mobilisé de nombreux bras. Les toiles ont apporté une ambiance conviviale et typiquement bavaroise.

Dès les premières notes de l'OBEHEIMER EXPRESS BAND, la piste de danse a été investie, et les chants ont enflammé l'ambiance jusque sur les bancs. 8 bières différentes ont été proposées et ont garni des 25cl pour les épicuriens curieux, jusqu'au brocs d'un litre pour les bras plus musclés.

Trois semaines plus tard, le **OBE'AIR FESTIVAL** a ouvert ses portes sur le même site.

Il s'agit du premier festival du Ried qui réunit les musiciens amateurs. A cette occasion, tous les musiciens disposant de leur propre instrument ont pu, le temps d'une journée, faire partie d'un immense orchestre éphémère. De débutants à plus confirmés, tous ont trouvé leur place.

Les Harmonies de Giromany et de Luzelhouse ont fait le déplacement et se sont jointes à l'événement.

Après une journée de répétition, d'abord par petits groupes, puis tous ensemble, le début de soirée a laissé place à un concert géant. Les chefs d'orchestres des trois Harmonies avaient sélectionné leurs plus belles partitions. Alors même si la pluie s'est invitée à l'événement, Abba et Mickael Jackson lui ont volé la vedette. D'ailleurs, les airs héroïques des hymnes olympiques, les sons chauds de Encanto et des chants de la dolce vita italienne ont fini par réchauffer tout le public. La soirée s'est poursuivie entre musiciens et nous avons célébré notre rencontre autour de tartes flambées.

Rendez-vous est déjà pris pour la seconde session de l'**OBE'AIR FESTIVAL** le 17 mai 2025 prochain.

Où retrouver l'Harmonie d'Obenheim cet automne ?



- 11 novembre : AUBADE pour l'inauguration de la salle des fêtes. Premier contact avec la nouvelle salle, qui espérons-le, sera bientôt le rendez-vous de nombreux concerts.
- 7 décembre : CONCERT DE NOEL à Neuve Eglise.
- 14 décembre : CONCERT DE NOEL à Obenheim.
- sur notre site internet : harmonie-obenheim.fr
- Et retrouvez-nous tous les vendredis soir à 20h15, lors de nos répétition, à la salle des fêtes 😊

ASO

Une nouvelle saison a débuté pour l'AS Obenheim avec pas moins de 140 licences et plusieurs ententes avec les clubs voisins (Gerstheim, Diebolsheim, Rhinau). Ce qui permet d'avoir des effectifs dans pratiquement toutes les catégories d'âge (de U7 à super vétérans, en passant par les féminines). L'arrivée de nouveaux joueurs/joueuses mais également d'entraîneurs et de bénévoles permet au club de jouer pleinement son rôle associatif de solidarité et d'éducation. A noter que depuis plusieurs années, Jean-Jacques Sloboda, habitant de Obenheim, est arbitre pour notre club et officie donc sur les pelouses du district alsacien.

Petite revue des équipes engagées cette saison :

- U7-U6 (enfants nés en 2018/2019) : nous recherchons 1 ou 2 bénévoles pour encadrer les petits lors des entraînements, afin d'engager une équipe à partir de mars 2025 (matches le samedi matin).
- U9-U8 (enfants nés en 2016/2017) : Gilles Roecker continue à encadrer cette équipe qui progresse lors des plateaux organisés les samedi matin.



- U11 (enfants nés en 2014/2015) : 5 enfants du club ont rejoint l'équipe du FC Rhinau en entente afin de continuer leur développement.
- U13-U12 (enfants nés en 2012/2013) : les nouveaux coaches Jérémy Collino et Romain Loisse ont rejoint le club en prenant en charge l'équipe qui évolue en D3 pour le moment.
- U15-U14 (enfants nés en 2010/2011) : David Vilfride a également rejoint le club en tant que coach principal, assisté de Eric Frier.

- U17-U16 (enfants nés en 2008/2009) : Claude Thomas, Valeriu Négruta et Cédric Callouet ont la responsabilité de diriger l'équipe en D1.
- Seniors : Valeriu Negruta mène l'équipe fanion pour une troisième saison en D5 avec l'objectif de jouer les premiers rôles.
- Vétérans (+ de 35 ans) : Eric Frier et Raphaël Schlotterbeck sont associés pour encadrer les vétérans qui jouent en championnat les vendredi soir.



- Féminines Seniors (Foot à 8) : troisième saison avec l'arrivée d'une nouvelle équipe de coaches à savoir Alexandre Dos Santos, Nicolas Garcia et Lucas Bertaux. L'équipe s'est renforcée et compte jouer les premiers rôles cette saison. Rendez-vous les dimanches matins à Obenheim !

Le club continue à chercher des bénévoles, des entraîneurs et des joueuses/joueurs pour ses équipes.

N'hésitez pas à nous contacter :

- Le président : Philippe Husson (06 81 15 97 65)
- La section jeunes et vétérans : Alexandre Dulhoste (06 16 46 12 60)
- Facebook : AS Obenheim / AS Obenheim Feminiennes
- Adresse mail du club : obenheim.as@alsace.lgef.fr

A noter dans vos agendas pour cette fin d'année : le traditionnel grand loto de l'ASO, le vendredi 22 novembre 2024, dans la salle des Fêtes rénovée !



LES ACTUALITÉS DES ASSOCIATIONS

GYMNASTIQUE

GYM ENERGY ZEN : les lundis de 17h45 à 18h45

Vous voulez garder la forme pour vous sentir bien ?

Prenez le temps de faire du sport : Activité cardio et renforcement musculaire : ces exercices font travailler le souffle, ils tonifient le corps et améliorent la condition physique.

N'hésitez plus, venez pour une séance d'essai avec Mylène qui vous proposera des exercices un peu moins énergiques, mais tout aussi efficaces, adaptés aux capacités de chacun !



GYM ENERGY TONIC : les lundis de 19h à 20h

Vous aimez pratiquer une activité sportive pour vous sentir bien ? Vous dépasser ? Venez nous rejoindre : nous vous proposons des exercices qui développent la fonction cardio-respiratoire, qui tonifient le corps et améliorent votre condition physique. Nos animatrices Margaux et Mylène se relaieront pour varier les plaisirs sportifs !

Lieux des cours à la Salle des fêtes à Obenheim (hors vacances scolaires). Nos séances sportives sont variées pour prendre du plaisir et progresser. Venez pour une séance d'essai ! Vous serez conquis !

N'oubliez pas un tapis de gym, une bouteille d'eau et votre sourire !

Le 18 novembre nous retrouvons la salle des fêtes ! Votre inscription est toujours possible.

COMITÉ DES FÊTES

Depuis plusieurs semaines de nombreux bénévoles s'activaient pour préparer la marche des sorcières : créer de nouveaux décors, en rafraîchir d'autres, réfléchir au parcours et aux déguisements, organiser les différentes équipes...



La météo de la semaine précédente n'a pas facilité les préparatifs, il fallait adapter le parcours à l'état des sols. Ce fut une réussite pour la beauté des décors, pour les animations surprises et pour la qualité de la restauration.





Quelques portraits



LES ACTUALITÉS DES ASSOCIATIONS



Au retour, certains marcheurs ont rejoint le chapiteau (travaux à la salle des fêtes) pour un repas complet, d'autres ont dégusté des grillades assis autour d'un feu près de l'atelier municipal.

Rendez-vous en 2025 pour le 10ème anniversaire de la Marche des Sorcières.



MERCI AUX NOMBREUX BÉNÉVOLES !



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS



11 Novembre : Armistice et inauguration de la salle des fêtes, suivie d'un vin d'honneur

17 Novembre : Marché d'Automne, Alter Ego

22 Novembre : Loto, ASO

1 Décembre : Fête des Séniors

8 Décembre : Bourse aux vêtements, APP

14 Décembre : Concert de Noël des deux paroisses

20 Décembre : Fête de Noël de l'Ecole

3 Janvier : Cérémonie des vœux du Maire

11 Janvier : 80ème anniversaire de Commémoration de la bataille d'Obenheim

Bienvenue aux familles !



Famille CHAURAUD Agnès
17 A rue Neuve



M. BEN HADDOU Alain et
Mme BEN HADDOU Mireille
19 rue de Colmar



M. FUNFSCHILLING Arthur
2 rue des Vergers



Mme WINDENBERGER Eva et M. BREYSACH Marc
9 rue de Daubensand



Mme BREYSACH Anna et M. POIRIER Thomas
15 rue Neuve



Mme GUERENDEL Laura
6 rue de la Poste



Mme BOMBLED Michèle
1 rue du Kleinfeld



M. et Mme GIRAUD Gaël
3 rue Albert Schweitzer



Mme MUCKENSTURM Céline
22 rue des Prés



M. et Mme TOUZE Jean-Pierre
22 rue des Prés

Naissances



03 Juin 2024 : Emilien
Fils de M. PIZAK Loïc
et de Mme KUNTZ Claire



09 Juin 2024 : Yoan
Fils de M. CLAUDE Antoine
et de Mme KINTZ Julie



24 Septembre 2024 : Hazal
Fille de M. BAHCECI Tufan
et de Mme DEMIR Hilal



29 Septembre 2024 : Emilie
Fille de M. CACLIN Alexandre
et de Mme GIL Céline



Décès



Mme DIETZ Lilly née BUSCH
(citoyenne d'honneur)
Le 19 Juin 2024

Mme BOXBERGER Virginie née LENTEU KAEMENI
Le 23 Juillet 2024

Mme STAHL Marie Anne née OBRECHT
Le 10 septembre 2024

M. BOEHRER Gérard
Le 9 Octobre 2024



Anniversaires



80 ans

12 Juillet 2024
M. SCHAELEDERLE Maurice





Mariages

06 Juillet 2024 :

M. BUECHER Philippe
et Mme BELGUENDOZ Fériale



07 Septembre 2024 :

M. BURCKEL Cédric
et Mme TOUCHEMOULIN Marion



*Vous souhaitez communiquer dans
l'Appariteur ?*

Contactez Florence ZEYSSOLFF par mail :
flozey67@gmail.com
Ou contactez le Facebook du village.



*Vous fêtez vos 85 ans, 90 ans,
95 ans ou 100 ans ?*

*Vous fêtez vos Noces d'Or, Noces de
Diamant ou Noces de Platine ?*

*Pour éviter tout oubli, merci d'en informer
le secrétariat de la Mairie.*

Noces



12 Juillet 2024 : 55 ans de mariage
Mme SCHNEEWELE Michèle et
M. BERRUER Jean-Claude



8 Août 2024 : 60 ans de mariage
Mme KASPAR Christiane et
M. LAUFFENBURGER Robert



23 Octobre 2024 : 70 ans de mariage
Mme HORNY Irène et
M. BEREZOWSKI Michel

Coordonnées de la Mairie :

3 Place du Général de Gaulle

mairie@obenheim.fr

03.88.98.30.33

Quoi De Neuf Obenheim

www.obenheim.fr

Horaires de la Mairie :

du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12h
le Mardi et Vendredi de 14h à 18h



Bulletin municipal édité par la mairie d'Obenheim -

Directeur de la publication : Rémy SCHENK

Crédit photos : Conseil Municipal, associations locales, Ecole Sabin Salinas

Dépôt légal : octobre 2024 - Imprimé par la mairie à 700 exemplaires -

Ne pas jeter sur la voie publique